Commune de BELHOMERT-GUÉHOUVILLE

Département d'Eure et Loir Arrondissement de Nogent-le-Rotrou Canton de La Loupe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2014

date de convocation :	04/12/2014
Membres en exercice :	15
Membres présents :	12
Membres ayant pris part à la délibération :	13
SECRETAIRE DE SEANCE :	Rémi DENIS

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le NEUF DÉCEMBRE, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis IGIER, Maire

Membres présents	Christian BOISSEAU, Martine LABOURBE, Laurent MARTINEAU, Marc MOCOGNI, Stéphanie BESIN-DEJARDIN, Serge MARAIS, Claude BOMPARD, Rémi DENIS, Philippe ROUSSEAU, Nathalie LHEUREUX-CALLU, Céline MARIGNY.
Absents ayant donné pouvoir	José FERNANDEZ à Jean-Louis IGIER
Absents	Mickaël BRULÉ, Valérie VINCENT

DÉLIBÉRATION N° 39/2014

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide de reconduire les tarifs appliqués aux concessions en 2014.

Les tarifs sont donc maintenus comme suit :

OBJET:

TARIFS
CONCESSIONS
CIMETIERE
2015

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture en date du 19/12/2014 Le Maire,

CONCESSIONS CIMETIERE	TARIFS pour 2 m ²	CONCESSIONS CINERAIRE	TARIFS Pour 1 m ²
Trentenaire	240 €	Trentenaire	120 €
Cinquantenaire	360€		

Acte pouvant faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

LE MAIRE

Jean-Louis IGIER